



**Syndicat des Personnels  
Administratifs des  
Services Extérieurs de  
l'Éducation Nationale**

Montreuil,  
Le 11 juin 2024

6 – 8, rue Gaston Lauriau  
93 513 MONTREUIL CEDEX  
Email : [spaseen@fo-fnecfp.fr](mailto:spaseen@fo-fnecfp.fr)  
Site : <https://www.spaseenfo.fr>  
[Retrouvez-nous également sur Facebook](#)



## **Après la dissolution, le choc des revendications !**

Conformément à ses statuts, le SPASEEN FO, comme sa fédération la FNEC FP-FO et la confédération FO ne donnera aucune consigne de vote et ne participera à aucune manifestation dans ce sens.

Comme elle ne l'a pas fait en 2022 pour l'élection présidentielle, en 2017, en 2012, en 2002 et pour toutes les échéances électorales.

Et parce que nous ne sommes pas des directeurs de conscience, et que chacun dans l'isolement fera ce qu'il voudra.

Ce n'est pas dans notre ADN et l'histoire a démontré qu'Emmanuel Macron, comme bon nombre de ses prédécesseurs a plus que tout abîmé et dézingué notre système de santé, le code du Travail, nos retraites, le Statut général de la Fonction publique, l'assurance chômage, les services publics...

La responsabilité du président Macron et de son gouvernement est très engagée dans ce contexte très tendu que nous vivons. Et notre organisation syndicale s'est toujours positionnée contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme, et rappelle son attachement aux valeurs de liberté, égalité, fraternité et laïcité.

Bien évidemment, dans ce contexte, tout adhérent FO comme tout militant est libre de participer à toute mobilisation politique sans afficher son appartenance à FORCE OUVRIERE.

Et parce que les revendications restent plus que jamais d'actualité, le SPASEEN-FO continue de revendiquer:

- l'abandon d'OPALE et de RENOIRH;
- aucune remise en cause de nos statuts ;
- aucune remise en cause du temps de travail ;
- une revalorisation immédiate de 10% du point d'indice dans l'attente du rattrapage de 28,5% ;
- l'intégration des primes dans le traitement indiciaire de base ;
- la titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- la création des postes à la hauteur des besoins ;
- de vraies mesures massives de requalification de C en B et de B en A ;
- l'abrogation de la réforme des retraites. Retour à la retraite à 60 ans.

**Libres et indépendants en toute circonstance.**